

Christophe LEMARDELÉ, Les Cheveux du Nazir. De Samson à Jacques, frère de Jésus

Paris, Éditions du Cerf, coll. « Lire la Bible », 2016, 279 p.

Madalina Vârtejanu-Joubert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/33977>
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017
Pagination : 389-390
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Madalina Vârtejanu-Joubert, « Christophe LEMARDELÉ, Les Cheveux du Nazir. De Samson à Jacques, frère de Jésus », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 180 | octobre-décembre 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 26 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/33977>

Ce document a été généré automatiquement le 26 octobre 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Christophe LEMARDELÉ, Les Cheveux du Nazir. De Samson à Jacques, frère de Jésus

Paris, Éditions du Cerf, coll. « Lire la Bible », 2016, 279 p.

Madalina Vârtejanu-Joubert

RÉFÉRENCE

Christophe LEMARDELÉ, Les Cheveux du Nazir. De Samson à Jacques, frère de Jésus, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Lire la Bible », 2016, 279 p.

- 1 En partant d'une « archéologie des textes », l'ouvrage présente le dossier exhaustif des mentions du terme Nazir dans les textes juifs, allant de la Bible hébraïque et la Septante, en passant par les manuscrits de Qumrân, Philon d'Alexandrie et les inscriptions hébraïques, jusqu'à Flavius Josèphe et au Nouveau Testament. Ayant le parti pris déclaré de faire de l'*histoire* et de l'*anthropologie historique*, l'auteur nous dévoile les différentes acceptions du terme Nazir ainsi que les significations successives du rituel qui lui est associé, en contextualisant les sources et en évitant toute vision globale ou atemporelle. Ainsi, parmi les nombreuses distinctions opérées notons celles, essentielles, entre sources hébraïques et sources grecques, entre le nazir du mythe, celui de la légende et les nazirs historiques. La méthode adoptée vise à concilier histoire textuelle et cohérence narrative et se définit comme « empirique ». Elle consiste à identifier des strates archaïques par « l'identification de pierres de remploi dans un mur rénové », autrement dit en opérant une déconstruction du palimpseste textuel qu'est la Bible.
- 2 La lecture attentive de l'ouvrage dévoile l'identification par l'auteur de deux grandes catégories, le Nazir non-votif et le Nazir votif ; la table des matières en revanche ne les met pas en exergue et c'est d'autant plus dommage que cette typologie est une contribution majeure du livre au renouvellement du sujet. La catégorie de Nazir non-

votif est construite à partir du cycle de Samson dans Juges 13-16, du récit de conception de Samuel le « demandé » dans 1 Samuel 1, ainsi que de plusieurs brèves mentions du mot Nazir dans Genèse 49.26, Deutéronome 33.16-17, Amos 1.11 et Lamentation 4.7. La catégorie de Nazir votif ou cultuel, est construite, quant à elle, sur la base de Nombres 6 et de ses interprétations à Qumran, dans les livres des Maccabées ainsi que sur la base d'attestations de Nazirs historiques chez Flavius Josèphe et dans une inscription découverte à Jérusalem. C'est aussi à la conception votive que se rattache l'interprétation allégorique de Philon d'Alexandrie. Les trois derniers chapitres sont consacrés à l'examen de certains passages du Nouveau Testament portant sur la figure de Paul, de Jésus, de Jean-Baptiste et de Jacques frère de Jésus.

- 3 L'auteur rattache la catégorie de Nazir non-votif à ce qu'il appelle « l'hypothèse guerrière ». Ainsi, la figure ou le mythe de Samson est inscrite dans une série courante au Proche-Orient ancien, celle des « héros aux allures gigantesques » illustrant « l'ardeur guerrière des jeunes hommes ». Le récit de la naissance de Samuel est quant à lui considéré comme se rattachant originellement au récit de naissance de Saül, futur premier roi, et rendu à l'état actuel par l'intervention d'un rédacteur tardif. Le Joseph de Gen. 49.26 et Dt 33.16-17 est lui aussi dépeint comme un héros surpuissant, « premier né du taureau ». Les Nazirs de Amos 1.11 sont des *bahurim*, jeunes guerriers d'exception, et les Nazirs de Lam. 4.7 sont vus par l'auteur comme des êtres à part. Tous ces passages font état d'un ensemble de traits qui caractérisent l'image mythique ou anthropologique du jeune héros guerrier : la fureur due à l'inspiration par la *ruah* divine et les cheveux déliés, laissés en liberté. Des parallèles littéraires et ethnographiques sont cités à l'appui de cette hypothèse : chez les Celtes, les Athéniens, les Spartiates, les Arabes sont attestés des comportements et des images semblables qui laissent penser à un rite d'initiation. L'auteur récuse cependant une transposition mécanique aux données de la Bible hébraïque, considérant le modèle du rite de passage trop systématique. Enfin, en matière de datation, l'auteur fait remonter ces traditions à une période où le mode d'organisation politique était celui des tribus.
- 4 La catégorie de Nazir votif ou cultuel résulte, selon l'auteur, d'une réélaboration de l'institution entre le VI^e et le IV^e siècles dont le principal témoignage est le texte sacerdotal tardif de Nombres 6. Le rituel qui y est décrit comporte trois moments : l'engagement votif, la purification du nazir en cas d'impureté et la sortie ou l'accomplissement du vœu. C'est cette dernière étape, de la sortie ou de l'accomplissement, qui prévoit l'offrande des cheveux jetés non pas sur le feu de l'autel mais, le plus probablement, sous le feu de la marmite. Si le texte biblique reste ambigu sur ce point, celui plus tardif de la Michna Nazir est, quant à lui, explicite. Le vœu comporte, tout le long de sa durée, l'interdit de consommation de tout produit de la vigne, l'interdit de toucher à ses cheveux et l'interdit de toucher un mort ou de se trouver dans une trop grande proximité avec celui-ci.
- 5 Ce rituel fut-il opérationnel dans l'Antiquité ? L'auteur considère que « même s'il ne fut sans doute pas un des rites importants du judaïsme, le texte de Nb 6 a bien été mis en pratique. » (p. 173). Un passage de 1 Maccabées 3.46-52 laisse penser qu'au II^e-I^{er} siècle av. J.-C. ce rite était en vigueur : « Les Naziréens qui avaient accompli la période de leur vœu » ne pouvaient plus être offerts au Temple car celui-ci avait subi la transformation voulue par Antiochus IV Épiphane. Plus tard, à l'époque romaine, Flavius Josèphe rapporte dans les *Antiquités Juives* 19,293-294 qu'Agrippa I^{er} permit à de nombreux Nazirs d'être rasés, autrement dit il subventionna le sacrifice marquant

l'accomplissement de leur vœu. Flavius Josèphe rapporte également deux vœux féminins, celui de Bérénice, sœur d'Agrippa II, et celui de la reine d'Adiabène. Une inscription funéraire, enfin, fait état d'un certain Jonathan le Nazir. L'ensemble de ces données sert de matière au chapitre portant sur la piété votive. Celle-ci est analysée comme le prolongement de la prière et comme une reconnaissance et aucunement comme une mise à l'épreuve de dieu. La piété votive juive semble avoir évolué vers le développement de vœux prohibitifs au détriment de vœux purement cultuels : c'est ce que laisse penser la documentation de Qumrân mise en perspective avec la documentation rabbinique : « Il y aurait donc deux évolutions à l'œuvre, l'une (essénienne) se méfiant des vœux inconsidérés au nom d'une piété exemplaire, intrinsèquement liée à l'acte pur, l'autre (pharisienne) l'encourageant en quelque sorte par l'importance donnée à l'engagement oral, à toute parole. » (p 204)

- 6 En passant du texte hébreu au texte grec, l'auteur met en évidence le caractère purement théorique de la connaissance du rituel de Nazir dans le judaïsme hellénophone. La version même de la Septante dénote une telle ignorance qui conduit non pas à une traduction mais à une interprétation. Philon d'Alexandrie, ayant accès uniquement à la version grecque, appuie là-dessus son interprétation spiritualiste qui fait du vœu de Nazir une offrande d'une partie de Soi. Quant aux données néotestamentaires, elles ne sont pas, pour l'auteur, de nature historique mais littéraire, débouchant vers une hagiographie de longue portée chronologique.
- 7 Le livre s'achève par un excursus sur les rites des cheveux en tant que rites d'offrandes ou de purification et rites apotropaïques. De nombreux parallèles sont évoqués, permettant de situer les données juives dans un contexte anthropologique large. L'ouvrage est en somme une contribution remarquable au désenclavement disciplinaire des études bibliques et à la mise en place de passerelles entre méthode historico-critique, exégèse, anthropologie et histoire.